Lundi 2 novembre 2026

Le Parti socialiste Angers

Attentat de Trappes : face au racisme, où sont les élus d'Angers ?

Le vendredi 23 octobre 2026, un homme de 39 ans a ouvert le feu sur plusieurs passants à Trappes, puis à La Verrière, dans les Yvelines. Au cours de cette attaque menée sur plusieurs lieux et sur un parcours d'environ 12 kilomètres, il a tiré 128 fois avec une arme automatique.

Le bilan est particulièrement lourd : **Pengo Bossio Wangi, un jeune homme de 26 ans, a été tué et cinq autres personnes blessées, dont une fillette de 12 ans grièvement touchée**. Selon les déclarations de l'auteur des tirs, **les victimes ont été ciblées en raison de leur couleur de peau, de leur origine ou de leur religion réelle ou supposée**. Le Parquet national antiterroriste s'est saisi de l'affaire.

Ce drame a profondément marqué le pays. Il nous confronte une nouvelle fois à **la réalité du racisme, des discriminations et de la banalisation des discours de haine.**

Dès les jours qui ont suivi l'attaque, des mobilisations citoyennes, associatives, syndicales et politiques ont été organisées partout en France. Elles poursuivaient trois objectifs : rendre hommage à Pengo Bossio Wangi, témoigner leur soutien aux blessés et à leurs familles, et affirmer un refus collectif du racisme.

À Trappes, un rassemblement organisé le vendredi 30 octobre a réuni plus de 12 000 personnes. Au même moment, ou dans les jours précédents, des milliers d'autres personnes se sont réunies dans de nombreuses villes françaises en solidarité avec les victimes.

Plusieurs municipalités ont pris l'initiative d'organiser ces hommages ou s'y sont associées officiellement. Le 30 octobre au soir, la maire de Rennes déclarait ainsi sur les réseaux sociaux : « *Ce soir, Rennes fait de Trappes sa ville sœur* », avant d'ajouter : « *Nous étions rassemblés à la même heure, au même endroit, devant la mairie, comme de nombreuses communes à l'unisson.* »

Lundi 2 novembre 2026

Le Parti socialiste
Angers

À Angers, le choix de la municipalité a été tout autre.

Le maire n'a pas pris l'initiative d'organiser un rassemblement public. Les membres du groupe Demain Angers l'avaient pourtant sollicité à ce sujet dès le 25 octobre. Lors du conseil municipal du 26 octobre, les élus d'opposition ont demandé qu'une prise de parole en hommage aux victimes leur soit accordée et qu'une minute de silence soit observée. Ce temps de recueillement, limité aux membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle, est resté le seul hommage institutionnel proposé par la majorité municipale.

Deux rassemblements ont néanmoins été organisés à Angers, à l'initiative de collectifs et d'associations.

Le premier s'est tenu le 26 octobre au soir, devant la mairie, alors que le conseil municipal se déroulait à l'intérieur. Les élus municipaux présents étaient issus du groupe d'opposition Demain Angers. Aucun élu de la majorité ne s'est déplacé pour manifester publiquement son soutien aux victimes.

Le second rassemblement a eu lieu le 30 octobre, en même temps que celui de Trappes. Là encore, il s'est tenu sans soutien municipal. Initialement prévu place du Ralliement, il a été déplacé par le préfet au jardin du Mail, dans un endroit bien moins visible et très mal éclairé.

Plusieurs centaines de personnes s'y sont retrouvées. Mais les prises de parole, qui ont débuté à 18 heures, se sont poursuivies dans une pénombre grandissante. Les textes des orateurs devenaient de plus en plus difficiles à lire. Il a fallu recourir aux lampes des téléphones portables pour faire entendre ces paroles poignantes, qui rendaient hommage aux victimes et appelaient à une mobilisation sans relâche contre le racisme.

Les intervenants, installés en hauteur sur le kiosque du Mail, ont finalement terminé leurs prises de parole dans le noir presque complet, devenant invisibles aux yeux du public. Seule la banderole placée au-dessus des responsables associatifs continuait de porter son message humaniste : « *Mon pays, c'est le monde entier. Ma nation, l'humanité.* » (Victor Hugo)

Ces conditions matérielles ont donné à ce rassemblement une résonance particulièrement douloureuse. Comment ne pas s'interroger sur le peu de considération

accordé à un hommage de cette importance ? Et comment ne pas regretter l'absence du maire et des élus de sa majorité, alors même que leur présence aurait constitué un signal public de solidarité avec les victimes et de refus de la banalisation du racisme ?

Nous estimons qu'une minute de silence au sein du conseil municipal ne pouvait suffire à la hauteur de l'horreur de l'attentat de Trappes. À d'autres occasions, le maire et les élus de sa majorité ont pourtant su se mobiliser et appeler à des rassemblements de solidarité. Dans le Maine-et-Loire, des municipalités comme celles de Saumur, de Verrières-en-Anjou, des Ponts-de-Cé, de Trélazé ont pris l'initiative d'organiser un hommage devant leur mairie. Nous regrettons profondément que le chef-lieu de notre département n'ait pas fait le choix d'une telle initiative.

Pour nous, militantes et militants socialistes du Maine-et-Loire, cette absence constitue un signal particulièrement préoccupant. Comment les personnes victimes de racisme dans notre département peuvent-elles interpréter ce qui apparaît comme une forme d'indifférence ?

L'attentat de Trappes doit être un électrochoc. Le racisme tue. Le racisme terrorise. Il détruit des vies, meurtrit des familles et fragilise toute notre société.

Face à la haine, une minute de silence ne peut tenir lieu de seule réponse. Les élus et la population tout entière doivent se lever, prendre position et agir.

Silvia Camara-Tombini, William Benaïssa, Rachel Capron, Julien Blanchet